ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56916

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la nécessité de renforcer l'adaptabilité des compétences professionnelles. La difficulté des personnes à se former à de nouveaux savoir-faire ou à changer de secteur d'activité crée non seulement un manque à gagner de productivité mais aussi des coûts de recrutement évitables. La rationalisation du temps consacré à la recherche d'un candidat favoriserait sûrement l'amélioration à terme de la performance des entreprises. Ce problème d'inadéquation grandissante entre les compétences existantes et les besoins de l'économie conduit à réfléchir à une nouvelle méthode pour rendre l'adaptabilité des compétences plus efficace. Réussir les transitions professionnelles constitue désormais un très important objectif à atteindre. En ce début de 21e siècle et compte tenu de la crise économique mondiale, il est même devenu un but incontournable. Aussi lui demande-t-il quelles sont les intentions du Gouvernement pour optimiser cette situation.

Données clés

Auteur : M. André Schneider
Circonscription : Bas-Rhin (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56916
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2014, page 4672
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)